
2005-06-28

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Evolution de l'emploi à la Banque nationale

www.nbb.be

La Banque nationale s'adapte à son nouvel environnement belge et européen qui l'ont amenée à réorganiser ses activités pour tenir compte, notamment, des changements en cours dans le secteur bancaire et des évolutions technologiques. Depuis 1999, l'effectif est passé, en termes nominaux, de 2 796 à 2 386 et, en équivalents temps plein, de 2 533 à 2 151 soit une diminution d'environ 15%, obtenue par des départs naturels.

La Banque nationale continuera à s'adapter à son environnement de manière à fournir à l'ensemble de la collectivité des services utiles au meilleur rapport qualité/prix. Comme par le passé, elle adaptera progressivement son effectif en fonction de l'évolution de ses activités et conformément à la politique sociale qui est de tradition à la Banque. Des discussions avec les représentants du personnel débiteront prochainement.

La Banque nationale souhaite par ailleurs modifier le régime général de départ anticipé qu'elle avait mis en place de manière temporaire pour réduire l'effectif de l'entreprise après le passage à l'euro. Les perspectives en matière d'évolution de ses différentes activités ne justifient plus aujourd'hui le maintien d'un système uniforme. La Banque nationale est aussi convaincue de la nécessité de maintenir au travail davantage de personnes âgées de plus de 55 ans.